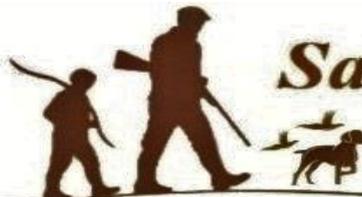


# La journée



# Saint Hubert

Commission de la Fédération Nationale de la Chasse  
13 rue du Général Leclerc 92136 ; ISSY LES MOULINEAUX

## Feuille d'engagement

La JOURNEE SAINT HUBERT de la fédération des chasseurs de la Corse du Sud se déroulera **le samedi 19 octobre** sur le territoire du **Golfe de Lava**

**Rdv à 7h00 au bar "A Balisaccia"**

*(Date limite d'inscription 10/10/2024)*

### CHASSEUR :

Nom / Prénom : .....

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : ..... Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : ..... Portable : .....

N° du permis de chasser : ..... E-mail (facultatif) : .....

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

*Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date .....) pour le département du .....*

### CHIEN

Nom : ..... Affixe : .....

Race : ..... Sexe : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

N° Tatouage ou Puce : ..... N° L.O.F : .....

*Le Chien doit être obligatoirement tatoué, pucé et vacciné, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F*

**CATEGORIE** (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés »
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt
- « Chasseresse » avec Chien leueur de gibier
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt.
- « Chasseur » avec Chien leueur de gibier.
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier dit **Trialsant**.
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier dit **Trialsant**.
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur.  
**L'inscription pour la classe « jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés » est gratuite**  
**Montant de l'engagement par chien : 25 €**  
**Prix du repas : 20 €**  
Règlement chèque à l'ordre de : **GHJURNATE SAN HUBERTU**  
**A retourner : Mr PALERMO Mario**  
**Immeuble Massena 2**  
**Avenue Marechal Lyautey**  
**20090 Ajaccio**

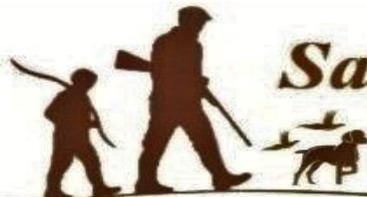
**Important:** Pour les Catégories des "Trialsant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail ..... (Un chien est dit "trialsant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avvertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé - Signature :

*La journée*



*Saint Hubert*

*Commission de la Fédération Nationale de la Chasse  
13 rue du Général Leclerc 92136 ; ISSY LES MOULINEAUX*

Attention: Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au 10/10/2024, (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.